Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le 23/06/2026
ID : 026-212600886-20260622-DELIB2026_51-BF

DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE
CHATUZANGE LE GOUBET

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026.51 Séance du 22 juin 2026

Présidence de Madame Elise CLÉMENT
Maire de Chatuzange le Goubet

Le 22 juin 2026 à 19h30, mesdames et messieurs les membres du conseil municipal, dûment convoqués le 16 juin 2026 en séance publique par Madame le Maire, se sont réunis en salle du conseil en mairie, sous la présidence de Madame Elise CLÉMENT, Maire de Chatuzange le Goubet.
La séance débute à 19h30.

Etaient présents : Elise CLÉMENT, Bruno PEUDEVIN, Natacha TRUCHET-COMTE, Gilles GARNIER, Coralie DAMAISIN-JAMONET, Fabrice GAY, Stevie BONNARD, Jean-Marc ANDRÉ, Marina THON, Christian GAUTHIER, Pascal BERRANGER, Jean-Michel SARZIER, Ghislaine ABISSET, Christelle DATOLA, Nathalie ZAMMIT, Christophe BEDOUAIN, Bertrand BECORPI, David LEJON, Vincent PRADON, Audrey DUPONT, Eric SAULLE, Bruno LAFFONT, Nadège ROUX, Séverine BILLON, Marie-Charlotte BOURNE, Coralie MANDON, Jérôme CAMACHO.

Ont donné pouvoir : Florence DEGOUGE à Marina THON, Lola CHANCEAU à Bruno PEUDEVIN.

Conseillers municipaux présents : 27

Séverine BILLON a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Approbation du Compte Financier Unique 2025 – Budget général de la Commune

Rapporteur : Natacha TRUCHET-COMTE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 relatif aux attributions du Conseil Municipal ;
Vu la loi de finances 2024 (art. 205) qui prévoit une généralisation progressive du passage au CFU entre 2024 et 2026.
Vu le choix de la commune de Chatuzange le Goubet d'opter pour le CFU par mail du 23 septembre 2024 au SGC Nord Drôme.
Vu l'avis de la commission « Finances et administration générale » du 15 juin 2026 ;

Le Compte Financier Unique (CFU) est devenu depuis 2025 la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens.
Ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes et peut ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

Le Conseil va donc délibérer sur ce nouveau document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion pour l'exercice 2025 et suivants.

Considérant, que le Compte Financier Unique, pour l'exercice 2025, se résume comme suit :

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le 23/06/2026
ID : 026-212600886-20260622-DELIB2026_51-BF

	Section d'investissement		Section de fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		869 772,63 €		200 000,00 €	0,00 €	1 069 772,63 €
Opérations de l'exercice 2025	2 976 119,91 €	2 549 590,21 €	5 346 751,68 €	5 501 659,17 €	8 322 871,59 €	8 051 249,38 €
Totaux	**2 976 119,91 €**	**3 419 362,84 €**	**5 346 751,68 €**	**5 701 659,17 €**	**8 322 871,59 €**	**9 121 022,01 €**
Résultats de clôture 2025		443 242,93 €		354 907,49 €	0,00 €	798 150,42 €
				Solde résultats		**798 150,42 €**
Restes à Réaliser	444 479,26 €	186 056,00 €			444 479,26 €	186 056,00 €
				Solde restes à réaliser		**-258 423,26 €**
Totaux Cumulés	**3 420 599,17 €**	**3 605 418,84 €**	**5 346 751,68 €**	**5 701 659,17 €**	**8 767 350,85 €**	**9 307 078,01 €**
Résultats définitifs		**184 819,67 €**		**354 907,49 €**		**539 727,16 €**
résultat exercice 2025	**-426 529,70 €**		**154 907,49 €**		**-271 622,21 €**	

A ce moment, un président de séance est élu pour procéder au vote : Natacha TRUCHET-COMTE.
Entendu l'exposé de Madame le rapporteur,
Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
sous la Présidence de Natacha TRUCHET-COMTE et en l'absence de Madame Elise Clement, Maire de Chatuzange le Goubet et de Monsieur Christian GAUTHIER, ancien Maire de Chatuzange le Goubet :

- **APPROUVE**, sans observation, ni réserve, le Compte Financier Unique 2025 du budget général établi par le Trésorier ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte tenu de,
La transmission en Préfecture le :
La publication le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE CHATUZANGE LE GOUBET
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
26300

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le 23/06/2026
ID : 026-212600886-20260622-DELIB2026_51-BF

ANNEXE DÉLIBÉRATION N° DELI 2025

ARRETE ET SIGNATURES 2026 - 051

CHATUZANGE LE GOUBET - BUDGET COMMUNAL

Présentation

Présenté par : Mme TRUCHET-COMTE, Adjointe aux finances et à l'administration générale
A Chatuzange-le-Goubet, le 22/06/2026

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Chatuzange-le-Goubet, le 22/06/2026

Votes

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 16/06/2026

Signataire	
CLEMENT Elise	
PEUDEVIN Bruno	
DAMAISIN-JAMONET Coralie	
GARNIER Gilles	
DEGOUGE Florence	
ANDRE Jean-Marc	
TRUCHET-COMTE Natacha	
GAY Fabrice	
BONNARD Stevie	
BECORPI Bertrand	
THON Marina	
SAULLE Eric	
ABISSET Ghislaine	

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le 23/06/2026
ID : 026-212600886-20260622-DELIB2026_51-BF

ARRETE ET SIGNATURES

Signataire	
CAMACHO Jérôme	
CHANCEAU Lola	
SARZIER Jean-Michel	
DUPONT Audrey	
LAFFONT bruno	
DATOLA Christelle	
BERRANGER Pascal	
BILLON Séverine	
PRADON Vincent	
BOURNE Marie-Charlotte	
BEDOUAIN Christophe	
MANDON Coralie	
LEJON David	
ZAMMIT Nathalie	
GAUTHIER Christian	
ROUX nadège	

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le 23/06/2026
ID : 026-212600886-20260622-DELIB2026_51-BF

ARRETE ET SIGNATURES

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/06/2026.., et de la publication le 23/06/2026

A Chatuzange le 9.; le 22/06/2026